

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de K. ADINE, Conseiller communal, relative au projet de propreté "Fais le Click".

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis l'été 2021, notre Commune a été la première de la Région de Bruxelles-Capitale à adopter un projet participatif « Fais le Click ».

L'objectif est louable : améliorer la propreté en alliant le recyclage et la propreté publique au moyen d'une application qui récompense le bon comportement. Encourager l'adoption d'un bon comportement en matière de propreté publique et de déchets sauvages.

Cela suppose le placement de corbeilles en suffisance, ce qui n'est pas toujours le cas, dans plusieurs artères de notre Commune, dans les places publiques et les parcs qui seront fort prisés durant les périodes estivales.

A la lecture de plusieurs e-mails adressés au Collège et aux Conseillers, je constate que les améliorations escomptées ne sont toujours pas au rendez-vous, malgré le budget complémentaire conséquent alloué à la propreté.

Deux années se sont écoulées depuis la mise en place de ce projet, c'est pour moi l'occasion de vous poser quelques questions.

Quel a été le budget alloué à ce projet ?

Le projet a-t-il fait l'objet d'une évaluation ? Si oui. Pourriez-vous m'en faire parvenir une copie ?

Quelles sont les initiatives complémentaires que vous comptez prendre pour améliorer la propreté de nos quartiers ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Avant toute chose, je me dois de vous corriger, le projet « The Click » n'a débuté qu'en janvier 2022, et pas à l'été 2021.

Ensuite, comme déjà expliqué ici en Conseil communal, ce projet ne coûte pas un cent à la Commune, l'intégralité des frais liés à ce projet sont pris en charge par « Fost Plus », dans le cadre de leur enveloppe budgétaire « PPCV - Propreté Publique Cadre de Vie ». Cette enveloppe est alimentée par « Fost Plus » et gérée par « Fost Plus », « Bruxelles Propreté » et « Bruxelles Environnement ». Pour rappel aussi, « Fost Plus » est une ASBL qui gère les fonds que les producteurs d'emballage sont tenus

légalement de payer. En gros, ce sont donc les grandes entreprises qui polluent avec leurs emballages qui payent « The Click ».

Le projet a bien sûr fait l'objet d'évaluation, et comme vous l'avez peut-être lu dans les points 14 et 15 de l'ordre du jour du Conseil, cette évaluation n'a pas apporté des résultats satisfaisants, et nous avons souhaité arrêter la collaboration dans le cadre du projet « The Click ».

En effet, les objectifs du Collège dans le cadre de projet étaient essentiellement de voir une amélioration dans notre espace public, donc nous espérions qu'il diminue le nombre de petits déchets en rue. Nous avons essayé, et nous avons dû constater que ce projet n'apporte pas d'amélioration suffisante en termes de propreté.

Concernant les canettes et les bouteilles en plastique, nous pensons qu'une vraie consigne apporterait de bien meilleurs résultats en termes de propreté, raison pour laquelle nous avons souscrit en mars 2023 à « l'Alliance pour une Consigne ».

Pour la suite, nous restons évidemment volontaires et motivés d'essayer de nouvelles choses pour améliorer la propreté de nos espaces publics, et nous cherchons donc ensemble avec « Fost Plus » et les acteurs de l'enveloppe « PPCV » d'autres projets à tester sur notre commune.

Plus globalement, concernant les autres points de notre « Plan propreté 2021-2024 », vous avez normalement été convié à une commission que je tiendrai en juin spécifiquement pour l'évaluation de la seconde année du plan.